

Faits saillants touchant les changements intervenus
dans la société québécoise lors de la Révolution tranquille

Extrait du livre de Charles Côté (sociologue) et Daniel Larouche (historien),
Radiographie d'une mort fine. Dimension sociale de la maladie au Québec.
(Tableau 18, pp. 166 à 168). Chicoutimi : Les Éditions JCL, 2000, 286 pages.

LES DIMENSIONS D'ANALYSE	AVANT LA RÉVOLUTION TRANQUILLE	APRÈS LA RÉVOLUTION TRANQUILLE
Culturelle	<ul style="list-style-type: none"> – La religion catholique. – Des Canadiens français majoritaires s'exprimant en joual. – La ruralité. 	<ul style="list-style-type: none"> – Le laïcisme. – Des Québécois « multiculturels », acceptant « toutes » les différences (à l'exception peut-être de leur propre identité). La langue française s'impose de plus en plus par le pouvoir législatif et réglementaire, et de moins en moins par le poids et la cohésion de la population qui la partage (variable selon les régions). – La réalité citadine.
Sociologique	<ul style="list-style-type: none"> – Un système de valeurs ayant un pouvoir coercitif puissant, engrammé dans un code de moralité univoque, enseigné et transmis par des autorités religieuses influentes. 	<ul style="list-style-type: none"> – Des valeurs dites pluralistes mais disjointes, voire « solipsistes », ayant peu de pouvoir coercitif à l'échelle de la société entière. On pourrait poser l'hypothèse qu'à un véritable système de valeurs, se seraient substituées les dispositions du code civil et du code criminel.
Économique	<ul style="list-style-type: none"> – Des activités centrées sur l'extraction des matières premières et la fabrication des produits finis (les secteurs primaire et secondaire d'activités). – Tendance autarcique des communautés locales et régionales. – Des services dispensés sous la gouverne d'autorités religieuses (privées), notamment en santé, en services sociaux et en éducation. – Le poids des dépenses publiques dans l'économie relativement faible. – Le revenu moyen per capita est faible en raison, notamment, d'un plus grand nombre de dépendants en moyenne, par chef de famille et chef de ménage. 	<ul style="list-style-type: none"> – Des activités centrées sur les services (secteur tertiaire). La richesse collective est encore assurée, en bonne part, par l'exportation des matières premières. – Spécialisation des communautés locales et régionales d'où dépendance accrue et interdépendance nécessaire. – Services assurés sous la gouverne de l'État (public) notamment en santé, en services sociaux et en éducation, après appropriation des infrastructures existantes. – Rôle économique prédominant des dépenses publiques (jusqu'à 55 % du PIB, en 1985). – Le revenu moyen per capita est plus élevé.

LES DIMENSIONS D'ANALYSE	AVANT LA RÉVOLUTION TRANQUILLE	APRÈS LA RÉVOLUTION TRANQUILLE
Démographique	<ul style="list-style-type: none"> – Encouragement « obligatoire » de la natalité; mariages jeunes et indissolubles; le rôle domestique des femmes est dominant; l'unité sociale significative est associée au ménage et à la famille. – Poursuite de l'occupation du territoire (la colonisation de l'hinterland). 	<ul style="list-style-type: none"> – Chute dramatique de la natalité; divorces nombreux; le rôle public des femmes s'accroît; l'unité significative est désormais associée à la personne. – Concentration de la population dans les grands centres : le territoire inoccupé est conçu comme réservoir de matière première - bois, eau, bassin hydroélectrique, etc. - ou comme zone de loisir, de plein air, chasse, pêche, randonnée pédestre, motoneige, etc.
Politique	<ul style="list-style-type: none"> – Reconnaissance opérationnelle du principe des « trois pouvoirs » disjoints et antagonistes : <ul style="list-style-type: none"> 1) judiciaire; 2) exécutif : le gouvernement sous l'autorité du premier ministre; 3) législatif : le parlement où s'exerce le pouvoir de représentation sous l'autorité du représentant de la Reine. – Le pouvoir administratif est faible. – Eu égard à la faiblesse des dépenses publiques dans le PIB, l'influence exercée par les lobbies sur les pouvoirs politiques est peu diversifiée et plutôt faible, à l'exception des grandes entreprises d'exploitation de matière première d'origine étrangère, des autorités religieuses et des entrepreneurs en voirie. – Aucun débat majeur mettant en cause l'appartenance au régime fédéral canadien. 	<ul style="list-style-type: none"> – Neutralisation du pouvoir législatif (avec la dissolution du Conseil législatif en 1968). Prédominance du pouvoir exécutif; les pouvoirs du premier ministre étant comparés à ceux d'un monarque élu, le titre en moins, pour une période de quatre ans. Dans ce contexte, les députés sont assujettis aux lignes des partis politiques et à l'autorité des chefs de parti. – Le pouvoir administratif est dominant : il prépare les projets de loi à l'intention du Conseil des ministres présidé par le premier ministre, lequel les fait entériner par le parlement selon les orientations définies aux programmes des partis politiques. – Eu égard à l'importance économique considérable des dépenses publiques, se sont ajoutées les influences exercées par une multitude de groupes de pression et d'intérêt, de syndicats, etc. aux intérêts parfois des plus divergents, mais dont la multitude se calque sur les formes de l'activité gouvernementale. – La question de l'indépendance du Québec apparaît être le seul débat de société ayant cours depuis la fin des années 1960.

LES DIMENSIONS D'ANALYSE	AVANT LA RÉVOLUTION TRANQUILLE	APRÈS LA RÉVOLUTION TRANQUILLE
	<p>– Expérience limitée des conflits engageant des collectivités les unes contre les autres. Cette expérience se résume à une participation à deux grands conflits mondiaux (1914-18 et 1939-45) c'est-à-dire à la dimension physique de la guerre et, de surcroît, sur des terrains d'opération étrangers.</p>	<p>– Peu d'aptitude à reconnaître les manifestations d'une guerre économique, engagée entre les régions et au sein même de la société québécoise; les rivalités de cet ordre étant perçues davantage comme le fait d'un conflit entre le Québec (le Bas Canada dont le champion se veut incarné par le gouvernement provincial) et l'Ontario (le Haut Canada dont le champion est associé au gouvernement fédéral).</p>
	<p>– Deux parlements, un provincial et un autre fédéral qui permettent l'exercice du pouvoir de représentation des intérêts collectifs de chaque comté électoral, par le truchement d'un député provincial et d'un député fédéral élus démocratiquement dans chaque cas.</p>	<p>– Une constitution canadienne qui reconnaît au Québec 75 sièges au parlement fédéral pour autant de comtés électoraux; chaque comté étant délimité géographiquement sur la base de critères <i>démographiques</i>, soit la population du dernier recensement divisée par 75, plus ou moins 25 %.</p> <p>– Dans un tel contexte, les <i>régions</i> du Québec n'ont pas légitimité politique permanente, contrairement au Québec lui-même en tant que région canadienne. Rien ne s'oppose donc au démantèlement de la société québécoise par l'intérieur, que ce soit par la mise en place de facteurs endogènes ou exogènes.</p>

On peut télécharger le texte intégral du livre **Radiographie d'une mort fine. Dimension sociale de la maladie au Québec**. [Chicoutimi : Les Éditions JCL, 2000, 286 pages] sur le site web Les Classiques des sciences sociales :

http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/index.html

M. Jean-Claude Larouche, président, Les Éditions JCL inc. nous a accordé son autorisation de produire une version numérique de ce livre et de le rendre disponible librement à tous à partir du site Internet de l'Université du Québec à Chicoutimi.